L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 28 DECEMBRE 1881.

Nouvelles Télégraphiques.

L'empereur François-Joseph et les députés de Trieste.

Vienne, 23 décembre.—On lit dans la *Nouvelle Presse libre*: "L'empereur, recevant un comité qui venait l'entretenir du projet d'Exposition à Trieste, a dit qu'il regrettait que les députés de Trieste au Reichsrath combattissent le gouvernement dans un esprit factieux."

La réhabilitation de l'argent.

Londres, 23 décembre—Hier à une réunion de banquiers et de négociants de cette ville, une résolution a été adoptée en faveur de la formation d'une association pour considérer la réhabilitation de l'argent, et M. Henry Hucks Gibbs, un des directeurs de la Banque d'Angleterre, a été choisi président du conseil.

Grandes fraudes en Espagne.

Londres, 23 décembre — Les aveux d'un employé de la poste de Madrid, qui avait été arrêté pour avoir soustrait des lettres, ont fait découvrir une bande de voleurs et de faussaires qui se servaient du contenu des lettres volées pour se procurer de l'argent. Le juge devant lequel l'affaire a été portée a fait arrêter un grand nombre de personnes en Espagne. D'après le correspondant madrilène du Times, cinq mille lettres ont été volées. L'employé arrêté le premier avait des habits fait exprès pour cacher son butin. Seize personnes ont été arrêtées. Une quantité de lettres importantes adressées à de grandes maisons de commerce de Madrid ont été trouvées au domicile des complices.

Législature de la Louisiane.

SECOND JOUR DE LA SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE.

Sénat.

Le secrétaire de la Chambre informe le Sénat que le bill pour défrayer les dépenses de la session a été voté par la Chambre et qu'elle a nommé MM. Seay, Robertson et Chrétien membres du bureau des impressions.

Le comité de finance présente un rapport sur le bill du Sénat pour placer et reconvertir le fonds disponible d'intérêt en bons d'Etat.

M. Watkins présente un amendement qui substitue aux mots "bons d'Etat" les mots "bons des E.-U", et le bill avec cet amendement est renvoyé au comité.

Le bill de la Chambre autorisant le gouverneur à recevoir des offres de $100,000 au moins pour la vente de la Maison-d'Etat à la Nouvelle-Orléans, est rapporté par le comité de finance sans qu'il soit statué si il est renvoyé au comité.

Sur motion de M. Cunningham, le bill de la Chambre faisant une allocation pour couvrir les frais de la session extraordinaire est référé au comité de finance.

Le Sénat se retire alors en séance exécutive et s'ajourne à mercredi, à midi.

Chambre des Représentants.

Le comité sur l'éducation fait un rapport favorable, par substitut, sur le bill No 2, et en recommande l'adoption. Il porte qu'aucune corporation d'église, ou aucune personne pour elle, ne recevra de legs faits *in articulo mortis*, et qu'aucune corporation d'église ne détiendra pour plus de $300,000 en propriété. Passé à la troisième lecture.

M. Heidenheim appelle le bill de la milice, qui porte que c'est le désir de l'Assemblée générale de maintenir la garde nationale d'Etat, et que dans ce but l'Assemblée Générale, à sa prochaine session régulière, allouera des fonds suffisants pour armer et équiper la milice et lui fournir un arsenal.

M. Heidenheim fait un grand discours où il se répand en éloges à l'égard de la milice qui a toujours mérité cent fois plus qu'on n'a jamais fait pour elle.

M. Allain est opposé à toute allocation pour les troupes d'Etat. Il attaque le bill et répudie le républicanisme de M. Heidenheim pour avoir introduit une pareille résolution.

M. Jackson, de Ste Marie, parle contre la résolution qui est référée au comité de la milice.

La Chambre se forme en comité général sous la présidence de M. Atkins, pour reprendre la discussion du bill de licence.

La discussion du bill de licence est reprise dans le comité général, et deux heures après rapport en est fait à la chambre, les diverses sections sont adoptées et le bill passe à la troisième lecture.

Sommairement le bill est à peu près le même que celui de 1880, excepté qu'il est entouré de plus de sauvegardes et de plus de pénalités en cas de non payement ou d'évasion de la taxe par de fausses déclarations, ou représentations ou par tout autre mode. Jusqu'à présent, le comité des voies et moyens n'a reçu aucune plainte ni de la ville ni de la campagne sur aucune affaire, ou profession ou occupation. Les compagnies d'assurances étrangères sont requises de s'enregistrer au bureau du secrétaire d'Etat, après quoi elles auront leurs licences de même que les compagnies américaines.

La Chambre se forme ensuite en comité général pour examiner le bill établissant un revenu annuel pour l'Etat de la Louisiane par la levée de taxes annuelles sur les propriétés non exemptées par la constitution et prescrivant la méthode d'asseoir et de lever les contribuables en payement de ces taxes.

La section 1, spécifiant toutes les propriétés imposables de l'Etat de la Louisiane, est lue.

Après une longue discussion sur la question de savoir si les chiens seront taxés ou non, le comité se lève, rapporte progrès et demande la permission de siéger encore.

M. Munday demande que le comité des voies et moyens soit chargé par la chambre de faire un rapport sur le bill présenté par lui pour placer le fonds d'intérêt en bons des Etats-Unis à 4 pour cent.

M. Ogden, président du comité, dit que le rapport sera fait en temps opportun mais que le bill du revenu devait passer avant.

Une motion d'ajournement est repoussée par 65 voix contre 5. M. Ogden dit alors que si la séance était suspendue pendant cinq minutes, le comité se retirerait et ferait son rapport. La Chambre refusant, le comité se retire dans le cabinet de l'orateur, et quelques moments après, il fait son rapport sans prendre de détermination.

La Chambre reprend le bill et se forme en comité général sous la présidence de M. Fuqua, de Lincoln.

Le bill passe à la troisième lecture, l'amendement qui avait été fait par le Sénat pour substituer les bons d'Etat aux bons des Etats-Unis, étant mis de côté, et il est adopté avec la substitution du chiffre 3 au lieu du chiffre 4 pour intérêt [illegible] bons des Etats-Unis à 3 pour cent au lieu de bons à 4 pour cent, les dits bons devant être achetés aux taux courants.

Le bill autorise le gouverneur à ordonner au trésorier de faire Foshat, et son Excellence sur la demande des porteurs de bons ou de leurs agents de reconvertir un nombre suffisant de bons des Etats-Unis en argent afin de payer le montant de leur demande, si elle est conforme à la constitution.

Le rapport sur le bill est fait à 6 heures moins un quart et le bill est adopté à sa troisième lecture, après quoi la Chambre s'ajourne à mercredi à midi.

Extrait du *Markville Review*, (paroisse Avoyelles,) du 24 décembre:

La navigation, dans la Rivière Rouge, est très irrégulière depuis plusieurs semaines. Quelle en est la cause?

Les chemins publics sont dans un état presque impraticable. Nous apprenons que le pont du Cut-Off est impassable, et qu'il n'y a presque pas moyen de passer dans le chemin, à côté du pont. Notre juri de police devrait s'occuper de le faire réparer. A quoi sert d'attendre aussi longtemps avant de réparer un pont d'une aussi grande utilité? Les habitants des bayous s'en plaignent terriblement, et cette raison, car ce pont se trouve sur la seule route par laquelle il leur est possible de transporter, en son temps, leurs produits au débarcadère pour les expédier au marché, et par le mauvais état qu'il fait aujourd'hui, il leur est impossible d'expédier leurs produits, conséquemment ils sont privés de beaucoup de choses indispensables, sans compter le tort que cela fait au commerce des bayous.

Nous espérons qu'à la prochaine session du juri de police, ces messieurs considéreront un peu la position des habitants des bayous, et agiront de manière à leur donner un peu plus de moyens de communication à cette époque-ci de l'année.

Les habitants de Markville semblent être en révolution. Nous en connaissons plusieurs qui sont sur le point de quitter le village pour aller s'établir où la vie leur paraît plus facile. MM. J. P. Didier et Emile Chase, deux des plus vieux habitants [illegible] Rouge. Notre maire, M. A. L. Durbin, va [illegible] l'habitation qu'il a achetée, dernièrement, près de Markville; le Dr Tarleton a acheté, du maire, sa propriété dans la Corporation, et pense y entrer aussitôt qu'elle sera vacante.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre.—Température: Beau temps, un peu plus chaud, vents généralement du sud, pression barométrique à peu près stationnaire.

Température du 27 décembre 1881
Thermomètre de J. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	49	10
Midi	60	15
3 P. M.	63	17
6 P. M.	63	17

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	56	Louisville, Ky	53
Atlanta	56	Memphis, Tenn	59
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	58
Cairo, Ill	56	Montgomery, Ala	56
Chattanooga, Tenn	54	Nashville, Tenn	53
Cincinnati, O	55	New Orleans, La	64
Davenport, Iowa	42	Omaha, Neb	40
Dubuque, Iowa	39	Pittsburgh, Pa	61
Galveston, Texas	62	Savannah, Géo	64
Indianola	61	Shreveport, La	64
Keokuk, Iowa	44	St-Louis, Mo	40
Key West, Fla	76	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	40	Vicksburg, Miss	64
Leavenworth, Kan	39	Yankton, D. T	42

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	17.00	Nashville, Tenn	29 11
Cairo, Ill	32.01	New Orleans*	8.06
Cincinnati, O	35 10	Omaha, Neb	5.08
Davenport, I	6 08	Pittsburgh, Pa	10.10
Keokuk, Iowa	8.01	Shreveport, La	13.06
La Crosse, Wis	5.00	St-Louis, Mo	18.02
Leavenworth, K	5 06	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	13.01	Vicksburg, Miss	27.09
Memphis, Tenn	26.05	Yankton	3.00

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures

Mariages.

James B Chestman à Marie Garvey;
Wm E Schwarne à Marguerite Holloway;
[illegible] à Thérèse Macledan;
[illegible] Richards à Elizabeth Brabant;
Isaac H Hall à Adelia Jones;
Frank Gibson à Fanny Powers;
[illegible] à Marie E Ulmer;
Wm McCallum à Elle P Sullen;
James B Mitchell à Elizabeth Kheler;
[illegible] Gergin à Marie A Duffy.

Naissances.

Mme Chs P Hemmet, une fille, 27 nov;
.. P Boudreau, une fille, 24 déc;
.. [illegible] Jacob, une fille, 25 nov;
.. Henry Wagner, une fille, 12 nov;
.. Joseph Schindler, une fille, 17 déc.

Décès.

Hanley Taylor, 28 ans, encoignure Robert et St-Charles.
James F Fabregas, 2 mois, 77 rue Union.
Mme Vve Anne Guignard, 80 ans, 343 rue Conti.
Jean A Simon, 35 ans, rue St-Jean-Baptiste entre Union et Franklin.
Jean Hart, 43 ans, 38 rue Rampart.
Eugène Diaz, 20 ans, rue Tchoupitoulas, près Marengo.
George Tarantino, 4 ans, 288 St-Pierre.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

CITY HOTEL.

G B May, Lee; H Cassidy, Brookhaven, miss; J R Stockman, [illegible], miss; J F Sanders, Brookhaven, miss; G W Hall, Adams county, miss; Chas L Hopkins, Des Allemands, Lne; O J Russell, Alexandrie; W F J Davis, paroisse St-Jacques; W W Rowe, Baton Rouge, Lne; J J Kramer, Waterford, Lne; E B Mathews, New York; J H Graybill, Dayton, Ohio; John Dorris, montgomery, Ala; Walter M Hepler, Bel [illegible]; H J; J A Scott, Mill's Point, Texas; Henry Jones, Atlanta Georgie; B F Alvarez, Edward, miss; J S Morlera, Crystal Spring, miss; W E Rogers, Jack Tucker, Amenia; S D Powell, Brookhaven, miss; A L Wallis, miss; S E Allen, miss; M A Sewall, H M Beckley, Chicago, Ill; Theo Selby, Nlle-Orléans, Lne; Edward Vignes, Waterloo, Lne; M L Spencer et femme; W C Thatcher, corpus christi, Texas; Thomas Hubbard, Miss; J H Blanchard, Baptiste, Lne; R S Hynson, Alexandrie, Lne; Miss B D Johnson et enfant, Lne.

Cour criminelle — A la section A—juge Roman—Toney Laverre et Ferdinand Fabres, accusés de vol; Willis Verneuille, prévenu d'avoir blessé Edgar Davis—ce sont déclarés innocents.

Prince Allen ou Albert, convaincu d'attaque à main armée, a été condamné à une détention de six mois à la prison de paroisse.

Mme Anthony Marrento, accusée de voies de fait; John Wallace, de port d'armes cachées—ont été convaincus.

Le jugement de John W. Carey, prévenu de voies de fait, a été remis sans fixation de date.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Mme Masaveny, accusée de voies de fait.

A la section B, (juge Luzenberg)—Addison L. Cammack, accusé d'avoir blessé Miguel Bernié; Edward Quinn et Mollie Love, prévenus de voies de fait; John Gaul, accusé de cruauté envers des animaux—ce sont déclarés innocents.

John Hogan a été convaincu d'attaque.

W. M. Mathews et A. F. Martin se sont reconnus coupables de port d'armes cachées; le premier a été condamné à une détention de dix jours; le second à une détention de cinq jours, à la prison de paroisse.

Maggie Green a été condamnée à une heure de détention à la même prison, pour voies de fait.

Cour du recorder Miltenberger.—Eugène Chauvin, prévenu de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $400.

Pauline Lichenstein, arrêtée au No 130 de la rue Bienville, sous prévention de vagabondage, a été renvoyée de la plainte, son père se chargeant d'elle.

B. Young et James Warner, convaincus d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

John Weeden, prévenu de port d'armes cachées, a été acquitté, l'arme trouvée sur lui n'étant pas chargée.

M. Mitchell, prévenu d'avoir troublé la paix et assailli l'officier de police McEnter, à main armée, a été requis de donner un cautionnement de $300 pour répondre de sa comparution.

Lennie Brunette, Virginie Neale, Lizzie Williams, Lucie Davis et Mollie Robinson, convaincues de n'avoir aucun moyen d'existence, de s'être enivrées et d'avoir troublé la paix, ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey.—M. M. J. Sheehan remplace provisoirement le recorder Davey.

Lottie Doebach et Jennie Robinson, prévenues d'avoir blessé Fannie Hicks; Meg Johnson, accusée d'avoir blessé Lucine Barnes—ont été requises de donner un cautionnement de $1000 pour répondre de leur comparution.

John Seiler, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été envoyé en prison en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état.

Wm Wagner a été envoyé à la cour criminelle de district sous prévention de voies de fait. Cautionnement de $250.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme A. Dalon à Chas. E. Hopkins, un terrain et bâtisses compris entre les rues Magazine, Bordeaux, Valence et Constance, ayant 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 90 pieds de profondeur ....[illegible]

Succession de A. A. Duplessis à Anton Kiefer, un terrain et bâtisses compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart, ayant 32 pieds de face à la rue Annette sur 128 pieds de profondeur $260

James Campbell à William J. Fry, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Ursulines, Oak, White et Septième, ayant chacun 33 pieds de face à la rue Ursulines sur 133 pieds de profondeur $750

Veuve Marie Vignaud à Chas Louque, un îlet avec bâtisses compris entre les rues St-Philippe, Première et Dumaine, et le Chemin Public $4100

Veuve Anne Maritche à Peter J. Sleman, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Ursulines, Robertson, Villeré et St-Philippe, ayant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 78 pieds de profondeur $650

P. J. O'Mealie à Thos Hugh, quatre terrains et bâtisses, compris entre les rues Lafayette, Julia, Tonti et Rocheblave, ayant chacun 28 pieds de face à la rue Lafayette sur 129 pieds de profondeur $600

Banque du Peuple à Louis Schulz, trois terrains et bâtisses compris entre les rues Amour, Clouet, Craps et Louisa, ayant 40 pieds de face à la rue Amour sur 155 pieds de profondeur $4700

Wm Cosgrove à Timothy Quinlan, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Melpomène, ayant 32 pieds de face à la rue Chippewa, sur 100 pieds de profondeur ....$300.

Siméon et Elisabeth A Landry à Charles et Catherine M Smith, trois terrains et bâtisses, compris entre les rues Newton, Gosselin, Verret et Homer, un ayant 26 pieds et deux 29 pieds chacun de face à la rue Newton, sur 100 de profondeur $600

Mme Sarah McMahon à S Marcus, quatre terrains et bâtisses, compris entre les rues Camp, Marengo, Chestnut et Constantinople, sur 120 pieds de profondeur $1,500

Walter M Sherburne et Charles Huck à Mme Amanda Clark, quatre terrains et bâtisses, compris entre les rues Colisée, Soniat, Perrier et Robertson, ayant chacun 32 pieds de face à la rue Colisée sur 101 pieds de profondeur $370

Jugement de M. Eugène A. Garcia, accusé d'avoir tué M. Oscar Dupeire jr.

Cour criminelle de district,—section B, (juge Luzenberg.)

Les dépositions entendues, hier.

M. Garcia a été traduit, hier, à la cour criminelle de district.

Voici les témoignages sur lesquels le juri a basé son verdict:

M. ERNEST MILTENBERGER—Je suis recorder de la partie inférieure de la ville. Je ne connais point personnellement, l'inculpé.

Le 18 octobre dernier, je me suis rendu à la résidence de Mme Granger, rue Dauphine, dans le but de prendre la déclaration de M. Dupeire, sur son lit de mort. Je lui ai demandé s'il avait connaissance de la gravité de sa blessure et s'il croyait qu'il en mourrait; il m'a répondu qu'il avait perdu tout espoir de guérison; j'ai alors pris sa déposition. J'en avais pris une autre dans le courant de la journée, mais après avoir questionné le jeune homme, j'avais cru voir, par ses réponses qu'il n'était pas convaincu qu'il allait mourir, et je m'étais retiré en lui disant que si, plus tard, il se sentait mourir ou en avait la conviction, il pourrait m'envoyer chercher et que je prendrais alors sa déclaration. Il est mort quelques jours plus tard. Le ministère public a lu au juri cette dernière déclaration; nous la reproduisons:

Qu'il soit connu que, ce 19 octobre 1881, moi, Ernest Miltenberger, recorder de la deuxième cour de la ville de la Nouvelle-Orléans, je me suis rendu au No 354 de la rue des Grands-Hommes, dans le troisième district municipal de cette ville, à six heures et demie du soir du susdit jour, et j'y ai reçu, d'Oscar Dupeire jne, mourant, la déclaration suivante:

"Mon nom est Oscar Dupeire jne. J'ai reçu les derniers sacrements, et je crois que je vais mourir.

"Je fais volontairement la présente déclaration.

"Après avoir souhaité le bonsoir à quelques dames que nous avions accompagnées chez elles, rue Kerlerec, entre les rues Marais et Villeré, à environ onze heures et demie du soir, le mardi, 18 octobre 1881, M. Garcia, M. Ovide LeBesque et moi, nous nous rendîmes chez nous, rue Kerlerec, vers la rue des Marais. Après avoir fait trente ou quarante pas, M. Garcia me dit: "On dit que vous êtes un brave", ou quelque chose de semblable; je lui répondis: "Je ne prétends pas être brave." M. Garcia s'écria: "You are a d......d s......". Il a......s—Vous êtes un........ Je me reculai un peu—M. LeBesque étant entre nous—et, après m'être servi de quelques paroles insignifiantes, je frappai M. Garcia à la figure; il fit un saut en arrière et le mouvement de tirer une arme—je le crus du moins—et je lui dis alors: "Si vous tirez, moi aussi je peux tirer." Je fis, en même temps, le mouvement de tirer mon arme de la poche intérieure de mon gilet. Je vis alors une lumière et tombai, sans éprouver de douleur dans une partie quelconque de mon corps.

"Je crois qu'ayant souffleté l'homme, il a eu raison de faire feu sur moi.

M. Garcia est celui qui a tiré sur moi."

OSCAR DUPEIRE, JNE.

RAOUL M. ARMANT, CHARLES E. MADER, } Témoins.

[M. Miller, avocat de l'inculpé, a montré au témoin un papier que celui-ci a reconnu. C'est la première déclaration du défunt. M. Miller l'a offerte comme preuve, mais le ministère public ayant objecté à son admission, la cour n'a pas permis la lecture du document.]

LE DR D. S. DARNEY—Le 18 octobre dernier, j'étais sous-coroner de la paroisse d'Orléans. Ce jour-là, j'ai fait l'autopsie du corps de M. Oscar Dupeire jr, dans la rue Dauphine, près Kerlerec. Je connaissais M. Dupeire. Il est mort. J'ai constaté une blessure au-dessus de la clavicule gauche.]

OVIDE LEBESQUE—Je connaissais Oscar Dupeire; je connais l'accusé. J'étais avec eux, dans la nuit du 18 octobre, entre onze heures et minuit et demi; je revenais avec eux de chez un ami. M. Garcia était à ma gauche et M. Dupeire à ma droite. A une dizaine de pas de la rue des Marais, M. Garcia a dit à M. Dupeire: "Vous avez agi comme un imbécile;" M. Dupeire, après lui avoir répondu: "How is that?"—Comment?—l'a frappé au visage; M. Garcia a fait quelques pas comme une personne qui est étourdie. J'ai entendu M. Dupeire s'écrier: "Moi aussi, je peux tirer!" Les croyant armés, j'ai tourné l'encoignure et suis entré dans la rue Marais. J'ai alors vu une lumière et le défunt tomber; je me suis approché de lui et lui ai demandé ce qu'il avait; il m'a répondu: "Je suis blessé, allez chercher du secours."

JAMES KELLY.—Je suis officier de police du cinquième precinct. Dans la nuit du 18 du mois d'octobre, j'étais à l'encoignure des rues Annette et Bons-Enfants lorsque j'ai entendu une détonation dans la direction de la rue de l'Esplanade; je me suis dirigé vers le lieu d'où était parti le coup. En arrivant à l'encoignure Columbus, j'y ai rencontré un homme; je lui ai demandé s'il n'avait pas entendu une détonation; il m'a répondu affirmativement et m'a dit: "C'est dans la rue Kerlerec que l'arme a été déchargée."

Au coin des rues Marais et Kerlerec, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a appris que M. Dupeire venait d'être blessé. M. Dupeire m'a dit: "Je suis blessé" M. Garcia, qui était à quelques pas de nous, s'est approché de moi et m'a dit: c'est moi qui l'ai blessé; je me constitue votre prisonnier. "On a transporté M. Dupeire chez le Dr Guimbelot. Tandis qu'on déshabillait M. Dupeire, pour faire le pansement, on a trouvé un pistolet dans la poche gauche de son gilet.

[On a montré au témoin deux pistolets, qu'il a reconnus; l'un appartenait au défunt, l'autre à l'accusé.]

M. Dupeire a dit à M. Garcia: "Vous avez tiré sur moi; vous êtes fâché avec moi;" M. Garcia, lui ayant répondu qu'il ne l'était pas, M. Dupeire a continué: "Donnez moi la main;" ils se sont alors donné une poignée de main.

J. F. LATIL.—Je ne sais rien de ce qui s'est passé. Je suis arrivé sur les lieux un quart d'heure après la scène; l'officier Kelly, M. Garcia et M. Dupeire y étaient. J'ai demandé ce qui s'était passé; M. Garcia m'a montré sa figure qui était très rouge. M. Dupeire ayant reconnu ma voix, m'a appelé et m'a prié d'aller chercher son père.

TÉMOINS DE LA DÉFENSE.

MLLE AIMÉE BERNARD—Le soir, en sortant de chez moi, M. Dupeire s'est approché de moi et, sans rien me dire, m'a embrassée; après cela je l'ai prié de passer devant où était ma sœur, qui marchait avec M. Garcia; je voulais avoir un protecteur. M. Dupeire s'y étant refusé, je l'ai laissé et suis allée rejoindre ma sœur. A l'encoignure des rues Claiborne et St-Bernard, M. Dupeire, qui nous suivait, a dit: "Je vais prendre le car"; il ne l'a pas pris, et a continué de nous suivre. M. Garcia lui ayant demandé s'il voulait prendre mon bras, je lui ai fait [illegible] M. Dupeire s'y est refusé. A l'encoignure Villeré et Kerlerec, M. Dupeire a prié Mlle Garidel de venir marcher avec lui; la dame a accepté. Après avoir laissé Mlle Vinet chez elle, nous nous sommes séparés. Je ne sais rien de plus.

M. Dupeire s'adressant à moi, a dit: "Je me souviendrai de ce que vous m'avez fait"; je lui ai répondu que ce n'était pas de ma faute mais de la sienne.

EDMOND MARCHESSEAU.—Quand j'ai vu M. Dupeire, il était étendu sur le trottoir; j'ai aidé à le transporter chez le Dr Guimbelot, où je lui ai enlevé ses vêtements. Un pistolet est tombé sur mes mains. Tandis que le défunt était couché sur le trottoir, au coin des rues Marais et Kerlerec, il a prié l'agent de police de ne pas arrêter M. Garcia, car, a-t-il, M. Garcia avait eu raison de tirer sur lui.

MR LÉON SÉRÉ.—Immédiatement après le coup de feu, je suis arrivé sur les lieux; j'y ai vu M. Dupeire sur le trottoir; j'ai aidé à le transporter chez le Dr Guimbelot. Tandis que M. Marchesseau lui enlevait ses vêtements, M. Garcia a dit à M. Dupeire: "Savez-vous comment vous avez agi ce soir?" M. Dupeire lui a répondu: "J'ai agi comme un rat, mais vous n'aviez pas le droit de me le dire; vous tirez bien, bien; donnez-nous une poignée de mains, et soyons amis."

Le Père Subileau, MM. Jacob Newman, Commagère, E.S. Howard, James Flower, Lambert, le juge Miltenberger et le Dr Faget Sr. ont tous témoigné de la bonne conduite de l'inculpé.

A trois heures et demie, toutes les dépositions ayant été entendues, le juge a suspendu la séance, qui a été reprise à six heures. Les plaidoiries ont alors commencé.

A huit heures et demie, le juri, après l'exposé du juge, s'est retiré pour délibérer. A dix heures il a prononcé l'acquittement. Il se composait de MM.

Sol Sandok, R. A. Michel,
Jos. D. Dell, E. Lasher,
Hy Sterne, L. A. Hoth,
Hy Fink, G. Dantagnan,
Oscar Warnick, Télesphore Nunez,
Geo. Leidelheimer, Frank Peters.

Cérémonie de vêture. Il y a eu, hier, vers dix heures du matin, au couvent des sœurs Marianites de Ste-Croix, au fond du 3me District, une de ces cérémonies qui ont toujours le don d'émouvoir profondément les assistants même les plus indifférents: une prise de voile, en langage catholique, une vêture. C'était Mgr Leray, coadjuteur du diocèse, qui officiait, entouré d'une douzaine d'ecclésiastiques, la plupart pasteurs des premières églises ou directeurs des plus grandes institutions religieuses de la ville. Après une touchante allocution de Mgr Leray, ont eu lieu les cérémonies de vêture. Voici les noms des deux demoiselles qui ont pris le voile, hier matin:

Mlle Cécilia Hodge, devenue sœur Marie de St-Jean l'Evangéliste;

Mlle Joséphine Sansonni, devenue sœur Marie de St-Thomas.

Pour une œuvre de charité.—Nous avons annoncé qu'à la demande générale, les divertissements d'enfants, qui ont été représentés à la salle Grunewald, y seront reproduits demain, jeudi 29 du courant en matinée. Deux ou trois divertissements de plus ajoutés à la représentation en augmenteront le charme.

Les personnes qui n'ont pu assister à ce charmant spectacle ne doivent pas manquer d'y venir, car elles regretteront de n'avoir pas profité de cette dernière occasion de s'amuser et d'applaudir de remarquables petites artistes.

La fête étant donnée pour une œuvre de charité, chacun doit s'empresser de contribuer aux profits des nécessiteux. Nous espérons que la salle sera comble.

Nous donnons ci-après le programme de la fête:

Le Carnaval de Venise, chœur chanté par 30 petites filles.

La Fée Clairvoyante (comédie en trois actes.)

Personnages:

Comtesse de Lassen....Mathilde Fortier
La Fée Clairvoyante....Louise Courtin
Sophie, femme de chambre....[illegible]
[illegible]....Marie Wilkes
Aglaé....Marguerite Roubien
Hortense....Mathilde Stones
Zéphirine....Marie Ducatel
Maria....Virginia Commagère
Thérèse, paysanne....Louise DeGruy

"La Rosenie" [illegible]

Intermède d'un quart d'heure.

"Le Testament de Mme Patural"

Personnages:

Mme Robin....[illegible]
La marquise de Rosemonde....Mathilde Stones
Mme de Lariaux....Louise Lemoine
[illegible], paysanne....[illegible]
Gertrude, servante....[illegible]

"La Ronde des Fleurs", dansée par 18 petites filles.

"Le Latin du pensionnat", chansonnette, par....Louise DeGruy

La Fête du Bon Dieu, chœur chanté par trente petites filles.

Mlle Jeanne Marquez sera la Reine des Fleurs; Mlle Alice Baldwin, la Reine de la Récréation.

Conseil municipal.—Le budget des recettes et des dépenses de l'administration pour l'année prochaine a été hier, vivement commenté par le Maire et ses collègues, deux longues heures avant la réunion du Conseil.

Pour subvenir aux frais d'exploitation du Département des édifices publics et du Département des Finances, au mois de novembre dernier, deux allocations s'élevant en totalité à $4,026 12, ont été votées.

Herman Thomas, officier de sûreté publique, destitué par les commissaires de police, a été réintégré dans ses fonctions.

La ferme des marchés pour vingt-deux mois adjugée, la semaine dernière, aux enchères publiques au nommé David Hughes en considération d'une somme de $367,000, a reçu la sanction définitive du Conseil.

Des résolutions adoptées, il en est une qui autorise le maire à agréer la proposition de $150 de M. Wm Bagel pour l'achat des franchises et du droit de passage dans certaines rues d'Alger, d'un chemin de fer; une seconde qui fait droit aux demandes de secours de plusieurs agents de police nécessiteux et méritants; une troisième qui prescrit le paiement au Dr L. Tabery de $100 pour ses soins dans les diverses institutions à la charge de la municipalité; une quatrième qui confie au Conseil de Direction de l'Université de la Louisiane l'administration de la Bibliothèque Fisk; une dernière qui pourvoit au paiement de l'intérêt dû depuis le 15 juillet 1875 sur des certificats convertis en bons à prime.

La pétition de la compagnie du chemin de fer "New Orleans City" relative à l'achat des franchises d'un chemin de fer passant rue de Chartres et reliant la voie ferrée de la rue des Magasins à celle de la rue de l'Esplanade, a été, après mûre considération, soumise au comité général. Entr'autres pétitions lues et référées à qui de droit des Administrateurs, il en trouve une de MM. Hy. Hemerling et Wm Dunn, demandant à être autorisés à établir sur un terrain à eux appartenant, situé rue Tchoupitoulas, entre Adèle et Joséphine, une fabrique de savon.

Cette pétition ayant subi sa troisième lecture, M. Mealey en a proposé l'adoption; mais sa proposition a été combattue par MM. Guillotte et Fagan qui ont soutenu que les habitants du voisinage s'opposeraient à l'octroi de ce privilège si le temps leur en était donné. Une fabrique de ce genre pourrait fort bien importuner les gens du voisinage en question, a dit M. Guillotte, et, sur sa motion, la pétition sera l'objet de l'attention toute spéciale des administrateurs à leur prochaine réunion en comité général.

A la réunion de ce jour, le Conseil adoptera le budget.

Paragraphes.—Le jugement du sergent Reynolds, accusé d'avoir, le 10 septembre dernier—époque de la grève et des troubles—tué James Hawkins, au No 337 de la rue Tchoupitoulas, a lieu demain, jeudi, à la section B de la cour criminelle de district. L'ABEILLE publiera les témoignages.

—Jacob Moore ou Simmonds, accusé d'avoir insulté et menacé de tuer Wm Durham, a été écroué à la station du neuvième "precinct".

—Albert Smith et Mack Johnson—tous deux de couleur ont été envoyés à l'Hôpital, de la station du Port.

—Dennis Meise et Frank Lee—tous deux de couleur—se sont battus dans la rue Front, entre Douane et Crossman; le premier a reçu un coup de couteau au côté gauche. On l'a transporté à l'Hôpital. Lee s'est enfui.

—Le grand juri a siégé, hier. Il n'a pas trouvé lieu à poursuivre Charles E. McDavitt, accusé d'avoir le 4 du courant, tué Thomas Chalon, au magasin de M. Emile Garnier. Le juge Miltenberger, persuadé, après l'interrogatoire, que c'était un accident, n'avait pas voulu envoyer l'inculpé à la cour criminelle de district, mais avait soumis le dossier au grand juri.

—Le Sénat de la Louisiane a ratifié, hier, la nomination de M. Wm H. Brown et celle de M. Wm Duncan, "wardens" du Port de la Nlle-Orléans, en remplacement de MM. L. Sies et Vincent Boyer, qui n'ont pas rempli les formalités voulues; la nomination de M. Wm L. Shaw, juge de police du premier ward de la paroisse Concordia.

—M. Auguste Giraud nous prie de dire que la rixe dont nous avons parlé hier et dans laquelle il a figuré, n'est pas survenue à la suite d'un refus de payer la consommation. White a été battu après qu'il eût frappé M. Michel Giraud, qui n'avait pas voulu lui donner à boire une seconde fois, gratis.

—Les exercices du Jubilé, qui ont commencé ce matin à l'église du Sacré-Cœur, [illegible] continueront durant la semaine. Le sermon de ce soir sera prêché en français, à 7 heures précises, par le Rév. Père Le Coste, curé de Ste-Marie, archevêché.

—Alfred Batsey, âgé de treize ans; Henri Bauchus, âgé de neuf ans; Louis Futton, âgé de douze ans; Louis Bourgeois, âgé de dix ans—jouaient dans la rue Hôpital, près Chartres, avec une bouteille contenant de la poudre; un d'eux tenait un pétard allumé près de la bouteille; la poudre s'est enflammée et une explosion a eu lieu. Les quatre petits garçons ont été brûlés à la figure et aux mains.

—Samedi dernier, vers 2 heures de l'après-midi, ainsi que nous l'avons annoncé, M. Julius Trahant chargeait un pistolet à sa résidence, dans la rue Burgundy, près McCarthy; l'arme est partie entre ses mains et la balle l'a atteint au côté gauche de la poitrine; elle est sortie par le dos et est tombée sur le plancher. Hier matin, à dix heures et demie, il est mort des suites de sa blessure.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 62 arrestations, dont 15 dans le premier "precinct," 5 dans le deuxième, 24 dans le troisième, 2 dans le quatrième, 2 dans le cinquième, 7 dans le sixième, 3 dans le septième, 1 dans le sous-septième, 1 dans celui du port, 2 dans celui des faubourgs. Il n'en a pas opéré dans le huitième.

—A. D. Williams, âgé de cinquante ans, étant ivre, a déchargé un fusil sur Andy Despoette, James Finlay, F. Sprangler et Léon Breleno qui causaient sur le bord du nouveau canal, au West End. Heureusement qu'aucun n'a été atteint. Williams a été arrêté.

—Hier soir, à huit heures et demie, Wade Hampton, ou Dad, c., âgé de quatre-vingt quatre ans, a été trouvé mort dans sa chambre, No 104 de la rue St-Louis. Il a à la tête plusieurs blessures qui ont dû être faites avec une hachette.

—Emma Smith, que Maggie Ward accuse d'attaque à main armée, a été arrêtée, hier, à 4 heures de l'après-midi, au No 105 de la rue des Dryades.

Accident.—Hier soir, [illegible], un petit garçon de trois à quatre ans, que Mme M F Coppedge avait adopté, jouait avec un pistolet à la résidence de cette dernière, No 169 de la rue Dryades. L'arme est partie entre ses mains et la balle a frappé Mme Coppedge à la tempe gauche. A minuit elle est morte des suites de sa blessure.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Marche en avant du général Logerot.

Gabes, 27—Les troupes françaises sont parties pour occuper Zaraïse, près de la frontière de Tripoli. On s'attend à ce que le général Logerot attaque maintenant les tribus de la frontière.

Le candidat intransigeant au Sénat.

Paris, 27.—Les intransigeants ont présenté comme candidat au sénat, le major Labordère, celui-là même qui a refusé d'obéir aux ordres reçus par lui, quand le bruit courait d'un coup d'Etat, en novembre 1877, comme protestation contre la nomination du général Noisbel comme chef de l'état major général.

Nouveaux ambassadeurs français à Berlin et à St-Pétersbourg.

Paris, 27—Les nominations du comte de Chaudordy, comme ambassadeur à St-Pétersbourg, et de M. DeCourcel comme ambassadeur à Berlin seront publiées dans la Gazette officielle.

Nouveaux docks au Hâvre.

M. Raynal, ministre des travaux publics, a ordonné qu'on accélère la construction au Hâvre d'un nouveau dock capable de recevoir de vastes vapeurs transatlantiques. Il a accordé 500,000 francs pour la partie la plus urgente des travaux.

Fin du différend entre l'Autriche et la Roumanie.

Londres, 27—Des dépêches de Vienne s'accordent à déclarer que le différend entre l'Autriche et la Roumanie a été arrangé, et l'incident est clos.

Surtaxes sur les importations en Allemagne.

Le correspondant du Standard à Berlin dit que les fonctionnaires des douanes se sont entendus pour doubler et tripler l'impôt sur une foule de provisions importées en connexion à la taxe des toiles d'emballage et les étiquettes comme faisant partie essentielle de l'article. Ainsi le bœuf salé américain en boîtes de fer-blanc est taxé comme article de fer de qualité supérieure.

La presse allemande et la réorganisation de l'armée russe.

Londres, 27—Le correspondant à Berlin de la St-James Gazette dit que la presse allemande voit d'un œil soupçonneux les récentes mesures prises pour la réorganisation de l'armée russe.

Appels à la cour des terres.

Londres, 27—Le correspondant du Daily News à Dublin dit: On a fait des appels de 60 p. c. de réduction dans les affaires de terres jugées par les commissaires assistants. Il y a actuellement environ 300 appels enregistrés, attendant une audition. Les commissaires en chef siégeront pour la première fois comme cour d'appel, à Belfast, le 10 janvier.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 27 décembre—La foule était aussi grande aujourd'hui que jamais au procès de Guiteau. En prenant son siège Guiteau, jetant un regard autour de lui et le sourire sur les lèvres, dit: "J'ai fait un excellent dîner de Noël, et j'espère que tout le monde a été aussi heureux que moi. On m'a envoyé des fruits, des fleurs; j'ai eu des visites de dames. Enfin, j'ai eu une belle journée."

Le Dr A. E. McDonald, surintendant des gardiens de l'hôpital des fous, s'est assis sur la sellette des témoins. Le témoin a vu dans sa carrière de praticien, 6000 cas de folie à soigner. Il a fait de l'aliénation mentale une étude spéciale. Il a établi une différence entre l'hallucination ordinaire et l'hallucination insensée.

La première peut toujours être corrigée par le jugement et le bon sens; l'autre est irrésistible. D'après son observation et sur expérience, il a affirmé que la prétention à l'inspiration qui serait le fait des insensés provient d'une hallucination qui affecte les consciences. On a demandé au témoin si une personne pouvant avoir une inspiration pourrait l'indiquer autrement.

Il a répondu que leurs actes et leur témoignage l'indiqueraient aussi bien que leurs affirmations.

—Mais, lui a-t-on dit, est-ce qu'une personne, dans ce cas, cherche à se garer du danger et prend des précautions comme [illegible]

L'inspiration, a-t-il dit, brave tout danger et fait fi de toutes les souffrances corporelles; de pareilles considérations n'arrêtent jamais l'homme qui se croit inspiré; il est incapable de céder à de pareilles considérations. Rarement il calcule, il prémédite soigneusement ses actes; la conception et l'exécution sont également soudaines. Rarement il essaie d'échapper aux conséquences de ses actes. Guiteau est intervenu alors et a dit qu'il y avait deux sortes d'aliénations ingouvernables et l'aliénation d'Abraham. C'est de cette dernière qu'il est frappé.

Le témoin a fait une analyse de ce que l'on appelle l'insanité temporaire. Il ne l'a par le fait jamais rencontrée.

Selon le Dr McDonald, il n'y a pas de folie héréditaire. Quelques défectuosités peuvent être transmises, mais non la maladie elle-même. On peut penser cependant que les descendants de personnes insensées ne deviennent pas insensées elles-mêmes. S'il en était ainsi, tout le monde serait fou aujourd'hui ici bas. La tendance à la folie tient plutôt à l'état de santé qu'à l'hérédité. Il ne croit pas non plus à la folie morale.

Cette phase de la folie est de récente invention. Son vrai nom est méchanceté et malice.

C'est dans la révolution française que l'on a, pour la première fois, excusé les massacres du temps.

On se rappelle que le conseil de la poursuite avait traité assez légèrement le Dr Spitzka en l'appelant Horse doctor [docteur de chevaux].

M. Scoville a appelé l'attention sur ces réflexions à l'égard des témoins de la défense. Le juge Cox a maintenu l'objection de M. Scoville et l'expression a été retirée.

Le Dr McDonald a dit ensuite que dans son entrevue avec Guiteau, ce dernier avait parlé de ce qu'il avait fait comme ayant été imaginé par lui. [illegible] trevue n'a été qu'une variation de celle: "J'ai conçu l'idée" il n'a pas du tout parlé alors d'inspiration. Il a dit avoir conçu l'idée six semaine avant de la mettre à exécution. Il avait déjà dit que c'était l'acte de Dieu.

Le Dr McDonald lui ayant demandé pourquoi il n'avait pas laissé à Dieu l'exécution d'une idée dont Dieu avait eu la conception. Guiteau a répondu que, pour les détails Dieu choisissait ses instruments.

Guiteau a discuté avec le médecin la question de folie; il avait étudié, a-t-il dit, cette question. Sans doute, au point de vue médical, il n'était pas aliéné; mais il l'était au point de vue légal. Par conséquent, il comptait sur un acquittement, sur quoi il serait envoyé dans un asile d'aliénés; et, après y être resté un certain temps, il demanderait un comité d'enquête. Il serait prouvé alors qu'il n'était pas insensé et il pourrait probablement être relâché.

Le docteur n'a rien vu dans la forme de la tête de Guiteau qui indiquât la folie.

L'avocat de district a posé alors au docteur directement cette question: Si, d'après son examen personnel, après avoir étudié l'attitude de l'accusé pendant son procès, il le regardait comme fou ou sain d'esprit? Mr. McDonald a répondu: Je le crois sensé.

Il ajoute que, selon lui, Guiteau jouait un rôle devant la cour. Il l'a examiné soigneusement dans tout ce qu'il disait, à savoir qu'il avait été inspiré par la divinité; il a observé ses gestes, les intonations, pendant qu'il parlait ainsi. Rien en lui n'a changé, excepté une seule fois. Pendant une entrevue dans la prison, Guiteau oubliant son rôle, se laissa aller au ton de la conversation ordinaire. Puis soudain revenant à lui-même, il arrêta, et reprit la pensée d'un ton de familiarité affectée.

Quant aux interruptions de Guiteau devant la cour, selon le Dr un insensé n'y apporterait pas tant de correction, tant de réflexion, tant de méthode. Un insensé agissant, poussé par l'aliénation, à interrompre l'avocat à tout propos et hors de tout propos, ne choisit pas le moment de ses interruptions, comme Guiteau le fait. Il a remarqué que les interruptions de l'accusé étaient fréquentes et vives surtout quand les témoignages tournaient contre lui.

Guiteau a interrompu le Dr MacDonald en lui disant: Vous faites grand bruit d'un rien. Je ne prétends pas être nommé actuellement.

Le témoin a remarqué également que Guiteau lisait constamment les journaux. Il en a conclu que cette lecture avait servi à Guiteau [illegible] qu'il y cherchait la façon dont il fallait qu'il se conduisît.

Il cite un exemple: les menaces de Guiteau contre son ancienne femme, dont avaient parlé les journaux avant qu'elle ne fût appelée en témoignage. C'était une preuve de dépravité, et quand l'occasion s'est présentée, il s'est bien gardé d'exercer ses menaces.

Guiteau a souvent interrompu le Dr McDonald, combattant ses conclusions et le priant de prendre son argent et de s'en aller.

Nouveau manifeste de Guiteau.

Washington, 27—Guiteau vient d'envoyer à la presse une nouvelle relation de son crime, laquelle débute ainsi: Souhaits de Noël; au peuple américain. Il raconte de nouveau toute l'histoire de l'assassinat du Président Garfield et les motifs qui l'ont déterminé.

Guiteau se compare à Paul dans ses efforts pour propager l'Evangile, à Washington pour son patriotisme en supprimant Garfield et en sauvant le pays.

Il déclare ensuite qu'il n'y a rien dans son acte qui constitue un meurtre. Pour constituer un meurtre, il faut deux éléments coexistants. 1° homicide réel, 2° acte criminel en loi ou en fait. Il n'y a pas d'homicide dans l'affaire; par conséquent pas d'acte criminel en loi.

L'acte criminel en fait dépend des circonstances dans lesquelles il s'est commis l'homicide. Admettons que le président décédé soit mort de sa blessure, ce que je nie en fait, encore faut-il que les circonstances qui accompagnent le crime prouvent l'intention criminelle, soit légalement, soit en fait. Si le président avait été mieux traité, il est probable qu'il vivrait encore.

Quelle qu'ait été mon inspiration ou mon intention, la Divinité s'est servie des médecins pour achever mon ouvrage avec le temps, parce qu'il y voulait préparer le pays au changement et en même temps confirmer mon inspiration.

Je suis très satisfait de la conduite de la déité! dans cette affaire jusqu'ici du moins, et qu'elle continuera à tout garder de façon à prouver que la suppression du Président était dans les décrets de la providence. C'est la seule situation politique, le printemps dernier, qui a justifié sa suppression.

La brèche faite au parti républicain s'élargissait chaque semaine et je prévoyais une guerre civile.

Mon inspiration consistait dans la suppression du Président, une bonne fois, et par là fermer la brèche faite au parti, avant qu'elle ne fût assez vaste pour qu'on ne pût plus prévenir la désolation de la guerre civile.

Aussitôt que j'eus accompli mon œuvre je me suis senti relevé d'un immense poids. Pour un million de dollars je ne voudrais pas avoir agi autrement. Il n'y a qu'un miracle qui ait pu me sauver, d'être tué ou pendu, ici ou là. C'était le comble de la folie, et il n'y avait qu'un fou furieux qui eût pu l'accomplir. La passion était si forte sur moi, que j'aurais agi, quand je dû mourir le moment d'après.

Guiteau approuve la conduite du juge Cox, du jury, du président Arthur et il continue:

Ma vie a été triste; ma mère est morte quand je n'avais que 7 ans. Mon père était un excellent homme, mais un fanatique en religion. C'est sous son influence que je me suis enfermé dans la communauté d'Oneida à 19 ans. J'y restai 6 ans.

Trois ans après, je me mariais pour mon malheur. Je divorçai bientôt après, et je me vouai à l'étude de la théologie. Les trois années que j'ai passées à Oneida ont été une constante souffrance. Ma vie en théologie a été pleine d'anxiété, pourtant j'étais plus heureux que dans le mariage, parce qu'alors je servais le seigneur.

Ma vie a été isolée. Pendant mes six ans de la communauté d'Oneida, je fus séparé de mes parents. Autant valait être enfermé, isolé, dans une prison d'Etat. Je n'ai jamais pu pardonner à mon père de m'avoir placé dans cette communauté. Sans cela, ma vie aurait été plus heureuse.

J'ai toujours été un serviteur du Seigneur, et que je vive un an ou trente je resterai le même à son égard. En fait, je crois que je vivrai et que je dois devenir président. Il conclut ainsi: toute ma vie repose sur l'inspiration divine.

Je ne crois pas être destiné à périr par un coup de feu ou la potence. Mais c'est là une affaire qui regarde la providence, et non [illegible].

De quelque façon que je sorte de cette vie, je suis sûr que mon nom passera dans l'avenir à travers les âges, mais malheur à ceux qui me tueront illégalement ou d'une façon privée.

Précautions contre la petite vérole.

Washington, 27—Par suite des progrès de la petite vérole sur certains points de l'Ouest, le chirurgien général du service de l'hôpital de la marine a envoyé des ordres à ses subordonnés à Cincinnati, à Louisville, à Cairo, à St-Louis, de vacciner gratis tous les hommes des équipages de bâteaux à vapeur sur l'Ohio et le Mississipi, qui le leur demanderont, et le plus tôt possible.

Les rachats de bons.

Washington, 27—Les rachats de bons, en vertu du 105e appel, jusqu'à date, s'élèvent à $17,068,650.

Les rachats jusqu'à date, en vertu du 106e appel, à l'exclusion des bons reçus à New-York depuis le retour de mardi dernier, qui n'ont pas encore été reçus au département du trésor s'élèvent à $6,702,400.

Rixe sanglante, le jour de Noël.

Moole Lake, Minn, 27—Dans la matinée de Noël, des métis et des indiens ont attaqué le salon de liqueurs de Nelson Willett, et criblé la bâtisse de balles. Le propriétaire s'est réfugié dans un grenier; on l'y a trouvé sans vie, une balle lui avait traversé la poitrine, une autre avait pénétré dans la cuisse.

On a arrêté plusieurs perturbateurs à qui l'on fait subir un interrogatoire.

Explosion à bord d'un navire.

Richmond, 27—Une explosion a eu lieu hier à West Point, Va, à bord du steamer West Point, faisant le service entre cette localité et Baltimore. Il y avait douze hommes de couleur dans la cale d'avant au moment de l'explosion. Tous ont été tués ou mortellement brûlés. Cinq environ se trouvaient à l'arrière chargeant du coton. Neuf se sont jetés à l'eau et quatre d'entr'eux ont été noyés.

Le premier officier du navire, Peter Geoghegan, de Baltimore, a été jeté par dessus bord; il a été sauvé, mais il est grièvement blessé.

Le quartier-maître, Wm Bassanco, de Baltimore, a été très sérieusement brûlé ainsi que plusieurs autres.

Nouvel exode de nègres.

Augusta, 27.—De 5 à 600 nègres, du comté d'Edgefield, Caroline du Sud, ont traversé Augusta, aujourd'hui, en route pour l'Arkansas. Ils sont sous la conduite d'un prêcheur de couleur, du nom de Hammond qui leur avait promis d'avoir à Augusta un train pour les transporter; mais il n'y a pas réussi, et toute la bande a dû payer plein prix pour aller jusqu'à Atlanta.

Ils disent qu'il leur faut trop durement travailler dans la Caroline du Sud, et ils ont résolu d'aller autre part. Hammond est allé, il y a quelque temps, dans l'Arkansas. A son retour, il a engagé les nègres à partir. On croit que 1000 nègres vont s'en aller dans l'Arkansas.

Clôture de l'Exposition d'Atlanta samedi.

Atlanta, 27—Les membres de la Législature du Tennessee qui visitent l'Exposition, ont été reçus officiellement. Il a été prononcé des discours à l'Exposition.

Samedi, à la clôture de l'Exposition, il sera prononcé des discours par H. S. Kimball, Hon. Jos. E. Brown, le Col. W. C. C. Breckenridge, Hon. Dan. Dougherty et le Gouv. Colquitt. Les machines seront arrêtées par le Gouv. Colquitt, et un sermon par F. H. Norton.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 27, midi. — Coton, ferme; ventes estimées à 8,000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation; Middling Uplands 6 11/16d. Middling Orleans 6 13/16d. Recettes 24,000, américaines 21,000.

Futurs fermes; Uplands, Low Middling clause, livraison en décembre, décembre et janvier 6 3/4d, janvier et février 6 21/32d, mars et avril 6 27/32d, avril et mai 6 13/16d, mai et juin 6 27/32d, juin et juillet 6 7/8d.

Liverpool 27, 1:30 p m—Ventes estimées à 10,000, pour la spéculation et l'exportation 1000. Uplands low middling clause, livraison en décembre, décembre et janvier 6 21/32d, janvier et février 6 7/16d, février et mars 6 23/32d, mai et juin 6 7/8d.

Liverpool 27, 1:30 p m—Le marché aux tissus et filés de Manchester est ferme.

Liverpool, 27, 3 p m—Uplands, low middling clause, livraison en mars et avril 6 25/32d, avril et mai 6 27/32d.

Paris, 27, 2 p m—Rentes 88f. et 70c.

Berlin, 27— Les espèces ont baissé de 6,550,000 marcs.

Paris, 27.—Rentes 88 fr 9c.

Liverpool, 27, 4:30 p m—Coton, ventes estimées 8500 balles; uplands, livraison en décembre 6 11/16, juin et juillet 6 20/32d, août et septembre 7d.

[illegible] livraison en décembre [illegible] 21/32d, janvier et février [illegible] avril 6 [illegible] mai et juin 6 27/32d.

Marché de la Havane.

Rio de Janeiro, 26—Change sur Londres 21 1/2d. Café Good fair 4,200 à 4,350 reaes par 10 kilos. Moyenne des recettes quotidiennes de la semaine 10,000 sacs. Expéditions de la semaine pour la Manche et le Nord de l'Europe 16,000 sacs, pour les Etats-Unis 32,000 sacs, pour la Méditerranée 20,000 sacs. Ventes de la semaine pour la Manche et le Nord de l'Europe 24,000 sacs, pour les Etats-Unis 50,000 sacs, pour la Méditerranée ———. Stock 240,000.

Santos, 26—Café—Supérieur 4,000 à 4,200 reaes par 10 kilos. Moyenne des recettes quotidiennes durant la semaine, 7,100 sacs. Expéditions de la semaine pour tous les pays ——— sacs, pour l'Europe 36,000. Ventes de la semaine, pour tous les pays ———, pour l'Europe 38,000. Stock 70,000 sacs.

Argent, Stocks, etc.

New York 27, soir—Argent 4 à 6. Change 479; les Bons du gouvernement sont irréguliers; nouveaux 5's coupons à 102 7/8, nouveaux 4 1/2's coupons 114 3/8, nouveaux 4's coupons à 118 3/8. Les Bons d'Etat sont calmes.

New York, 27—Balances de la sous-trésorerie:

Espèces $83,760,012
Currency 4,879,750

Marchés américains.

New York, 27—Coton—Recettes nettes 1999, brutes 6942. Futurs fermes à la clôture. Ventes 160,000 balles. Janvier 12.02 à 12.03, février 12.24 à 12.29, mars 12.44 à 12.45, avril 12.69 à 12.70, mai 12.84 à 12.85, juin 12.97 à 12.98, juillet 13.08 à 13.09, août 13.20, septembre 12.48 à 12.49, octobre 11.60 à 11.71, novembre 11.54 à 11.56.

New York, 27—Coton faible et irrégulier. Ventes 273 balles. Uplands 12, Orleans 12 5/16. Recettes nettes consolidées (2 jours) 57,320 balles. Exportations pour la Grande Bretagne 24,208, pour la France 1150, pour le Continent 8,422, pour le Chenal 1039.

PASSES.

Port Eads, 27 déc, midi.— Vent léger de l'ouest.

Arrivé, Barque allemande Senator Iken, capitaine Frolich, de Brême via Galveston, au capitaine.

Parti, Barque Consiglio Galatola pour Almeria

Port Eads, 27, 6 p m—Vent du nord-est. Pas d'arrivages.

Parti, Steamship Historian pour Liverpool et Ravenedale pour Sébastopol.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Memphis, 27, soir—Le fleuve a baissé de 14 pouces. Parti: City of Baton Rouge à 9 p m, pour la Nlle Orléans, City of Greenville pour St Louis à 10 p m. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 27—La rivière a 30 pieds et monte. Temps clair et plus froid.

St. Louis, 27—Le fleuve a 13 pieds 2 pouces. Temps couvert et humide. Parti City of Providence pour Vicksburg.

Evansville, 27—La rivière a 32 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et doux. Parti, Golding Star pour la Nlle-Orléans.

Cairo, 27— Le fleuve a 36 pieds 1 pouce et monte. Temps clair. Thermomètre 66. Arrivé, John A Woods de la N. Orléans, Gold Dust de Vicksburg. Parti: Alton pour Pittsburg, Charley Brown pour la Nlle Orléans, Gold Dust pour St Louis.

Pittsburg, 27—La rivière a 11 pieds 6 pouces et monte. Temps couvert et doux.

Louisville, 27 — La rivière a 13 pieds 3 pouces et monte. Temps couvert.

Vicksburg, 27 — Temps clair; thermomètre 60°. Le fleuve a baissé de 20 pouces, et a à l'étiage 27 pieds 9 pouces. Descendu: Mary Houston, 5 p m., Belle of Memphis, 1 p m. Choctaw, 8 hier soir. Descendant: J M White, 9 a m, Natchez 5 p m.

"Pierre Leroux" conçut un jour le projet de se marier.

La future était la fille d'un propriétaire de la rue Saint-Denis. Comme les parties habitaient sous le même toit, on en vint tout doucement aux premières ouvertures.

Le mariage fit un instant du bruit, puis on n'en parla plus.

Deux mois plus tard, Pierre Leroux rencontre un ami.

—Eh bien! et ta femme.

—Ma femme! mais, je ne l'ai pas épousée.

—Ah! bah!

—Ne m'en parle pas, mon cher, exclama alors Pierre Leroux. Lorsque l'instant solennel approcha, je pris mon beau-père à part et je lui fis sentir combien je tenais à me dispenser des vaines formalités!

D'abord, le beau-père fut assez coulant, et l'on passa condamnation sur le mariage à l'église. Mais, quand je parlai de supprimer le mariage à la mairie, croiriez-vous qu'il fit des difficultés?

—Il y a véritablement des gens bien singuliers!

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878

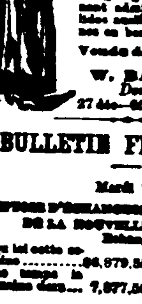

LE Chocolat à la Vanille DE BAKER.

Nous garantissons le présent chocolat de cacao, dont nous retirons l'huile qui y est en excès. C'est un breuvage délicieux, nourrissant et fortifiant, d'une digestion facile et convenant admirablement aux invalides aussi bien qu'aux personnes en bonne santé.

Vendu dans toutes les groceries.

W. BAKER & Co., Dorchester, Mass.

27 déc—6L 4p

BULLETIN FINANCIER.

Mardi 27 décembre 1881.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$6,879,550 25	$771,212 61
Même temps la semaine dern	7,877,505 79	868,912 29

HOTEL DES MONNAIES.
Exposé quotidien.

Dépôt d'argent, lingots (once)	6,620 85
Payé aux déposants, argent	10,107 57
Expédition de Standard Dollar	30,000 00
Argent monnayé	15,550 00
Prix de l'argent en lingot, par once, pour le fin	1.13
Prix de l'argent en lingot à Londres	51 1/4d

AGENT AMERICAIN.

Argent américain (écus) ... par; do (au-dessous) ... 50 à 85

MONNAIE ETRANGERE

Dollar mexicain		86
Pièces de 5 francs	90	@ —
Pièces de 20 francs	3.80	@ 3.85
Souverains	4.75	@ 4.85
Pièces de 10 thalers	7.80	@ —
Doublons espagnols	15.40	@ —
Doublons patriotes	15.35	@ —
Doublons mexicains	15.40	@ —
Pièces de 20 pesos mexicains	19.25	@ 19.40
Or de l'Amérique du Sud	95c.	par pce.
20 pesos	4.80	@ 4.75
Or de la Californie	7 00	à 8 00
Or américain, poids léger	97	@ pair p. pp.
Or américain mutilé		5 à [illegible] escompte

MARCHE MONETAIRE.

Il y a une bonne demande pour l'argent. Les taux d'escompte [illegible] sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
do A1	9 à —
do seconde classe	nominal
Prêts sur garanties collatérales	7 à 8 pour cent
Hypothèque A1	8 à —
do seconde classe	nominal

LE CHANGE.

La STERLING est faible

Commercial de navire et A1 clear	476 à 476 1/2
Traites de banques (commerciales)	479
do (sommes faibles)	479 1/2

LES FRANCS sont faibles

Traites de commerce	5 30
Traites de banques, nominales	5 25

CHANGE A VUE SUR NEW YORK est faible.

Les banques tirent des chèques au pair

Traites de commerce — à $ 50 d'esc par $1000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes des diverses sources authentiques:

	offre	dem
U. S. 4 0/0 hier	118	119
do à New York	118 1/2	118 1/2
do à Londres	—	121
Louisiane 7's à New York	66 1/2	—

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.

185 actions du Slaughter House Co 38
10,000 Louisiana 4's 60
2,500 do ...(Petits) 67 1/2
La 7's 66 1/2 66 3/4 ..... Prime 71 1/2 72

Bureau à 12.

5 actions du Slaughter House Co 33 1/4
6 action du Produce Exchange 35 1/2
$5,000 Louisiana 8's Baby Bonds 68
La 7's 66 66 1/2 ..... Prime 71 1/2 72

Bureau à 2 P. M.

20 actions du Slaughter House Co 34
131 ..... A 60 et int 34
20 actions du N. O. Gas Light Co 72 1/2
3,000 Louisiana 7's petits 67 1/2
La 7's 66 66 ..... Prime 71 1/2 72

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	—	—
Citizens	100	—	125
Germania National	100	—	160
Hibernia National	100	—	—
Louisiana National	100	—	—
Mutual Loan & Savings	100	—	—
Mutual National	100	—	—
N. O. National	100	—	137
People's	50	61 1/2	—
State National	100	—	—
Union National	100	—	—

Compagnies d'assurances.

Crescent Mutual Ins	100	118	—
Factors and Traders Ins	100	121	—
Firemen's	100	—	—
Germania Insurance Co	100	118 1/2	121
Hibernia Insurance	100	118	—
Home Insurance	40	39	41 1/2
Hope Insurance	100	85	95
[illegible]	50	—	—
Merchants Mutual	100	116	117 1/2
Mechanics & Traders Ins	100	—	124 1/2
N. Orleans Insurance As	50	—	—
New Orleans Ins Co	50	66	—
People's Insurance	50	30	40
Sun Mutual Insurance	100	122	126 1/2
Teutonia	100	128	129

Chemins de fer Urbains.

Canal line	100	110 1/2	114
Crescent City	50	100	110
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	115 1/4	—
St. Charles Street	50	66 1/2	85

Actions Diverses.

Westville Oil Works Co	100	—	—
[illegible] Slaughter House	50	34	35
Orleans Canal & Bkg Company	100	—	—
[illegible]	100	—	—
Jefferson [illegible]	100	—	—
Louisiana Ice Manuf Co	100	—	—
Louisiana State Lottery Company	50	33 1/2	36 1/2
Louisiana Oil Company	100	100 1/2	112
Levee Steam Cotton Press	100	—	—
Metairie Cemetery	100	—	—
Gas Company	100	72 1/2	73 1/2
N. O. Waterworks Co	100	50	51 1/2
Planters Cotton Press Co	100	122	126
Sugar Sheds Company	50	63	66
[illegible]	50	—	—
Southern Mfg & Exporting Co	100	—	—

Nouveaux Bons d'Etat.

Louisiana Sevens	68 1/2	69
— Twos	—	—
— Fours	61 1/2	64
— Threes (Baby Bonds)	67 1/2	68 1/2

Bons de Ville.

	Offre	Demande
Premiums	71 1/2	72
Issued 1875		
Privilèges sur bons à prime	—	—
Premium drawn number	152	154 1/2
Consolidated juillet '76 coup	69 1/2	70
do janv '83 do	60	70
Issued 1852		

Bons Divers.

Canal & Claib. 2d mort '79	—	—
O C Slaughter H mort 1881	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.		
1st Consol Mortgage	—	—
2nd Mortgage	—	—
Jack. R. R. 1st mort	111 1/2	—
Jack. R. R. 2d mort coup	118 1/2	125
Jack. R. R. 2d mor dbt P	—	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort	—	—
Morgan L & T 1st gold mort	—	—
N O Pacific RR 1st gold mtge	92 1/2	95
St Charles Hotel mort	—	—
N. O. City RR Co mort	—	120 1/2
N O Waterworks Co mort	112 1/2	113 1/2
La [illegible]	—	—
Levee Steam Cotton Press Mtge		

Certificats et Warrants.

State Warrants		
1880, Constitutional	—	94
1881 do	—	91
1880 Ordinary	40	—
1881 do	—	57
Levee warrants		
Police warrants		
Certificats d'école d'Etat		
City Scrip		
Gold Coupons		
Jan. 1879, La. State Con		
Certificats émis en vertu de l'acte 32 de 1880		
Coupons d'Etat non payés	40	—

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende
3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon.
5 Gunnison's Issue 6 New Stock.

COTON.

[Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton du New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 8000 balles, comprenant 2000 balles après 2:30 p. m. samedi.

Le marché est calme et stable

Les cotons tachés sont de 1/2 à 1/2c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Samedi	Même jour La semaine dernière
Interior	—	—	—
Low Ordinary	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Ordinary	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Good Ordinary	10 1/2	10 1/2	10 1/4
Low Middling	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Middling	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Good Middling	11 3/4	11 3/4	12
Middling Fair	12 1/4	12 1/4	12 1/4
Fair	12 1/2	12 1/2	12 3/4

FUTURS.

A prime stable

Décembre 11,65 à 11 66, janv 11,60 à 11,62, février 11,89 à 11,90, mars 12,21 à 12,22, avril 12,42 à 12 43, mai 12,59 à 12,60, juin 12,70 à 12,71, juillet 12,79 à 12,80, août 12,85 à 12,86, septembre 11,95 à 11,97, octobre 11,46 à 11,47, novembre ——— à ———.

Les ventes comprennent 70,300 balles

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston 11 1/4; à Mobile à 11 1/4; à Savannah à 11 5/16; à Charleston à 11 1/4 à 9/16; à Wilmington à 11 1/4; à Norfolk à —; à Baltimore à 11 13/16; à New York à 12; à Boston à 12 1/4; à Memphis à 11 1/4; à Augusta à 11; à Philadelphie à 12 1/4; à Cincinnati à 11 1/4 et à St-Louis à 11 1/4

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Nominal

Coton: ordinary 9 5/16, good ordinary 10 11/16, strict good ordinary 11 1/4, low middling 11 9/16, middling uplands 12, middling Orleans 12 1/4, middling Texas 12 1/4.

FUTURS.

Stable

Décembre 11,96 à 11,97, janv 12,02 à 12,03, février 12.28 à 12,29, mars 12,49 à 12,50, avril 12.69 à 12,70, mai 12,84 à 12,85, juin 12,97 à 12,98, juillet 13,08 à 13,09, août 13,18 à 13,20, septembre 12,48 à 12,49, octobre 11,69 à 11,71, novembre 11,54 à 11,56.

MOUVEMENTS DE COTON.

RECU NET — A la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre 818,514 balles, même temps l'année dernière 792,964 balles; à tous les ports des Etats-Unis 3,012,314 balles, même temps l'année dernière 3,330,189 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER — De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 473,684 balles, même temps l'année dernière 503,106 balles; de tous les ports des Etats Unis 1,450,542 balles, même temps l'année dernière 1,743,337 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans 347,480 balles, même temps l'année dernière 310,950 balles; à tous les ports des Etats-Unis 1 177,943 balles, même temps l'année dernière 969,741 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable

Coton—6 11/16d pour les middling uplands, 6 13/16d pour le middling Orleans.

FUTURS

5 p. m.—Stables

MARCHE DU HAVRE.

Lourd

Coton—82 1/2fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 83 fr. pour le Low Middling (sur mer).

BULLETIN COMMERCIAL.

PRODUITS DE LA LOUISIANE

Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée pour le sucre et en magasin pour le riz.

SUCRE ET MELASSE. Le marché est assez actif pour le sucre et la mélasse malgré les faibles recettes. Les qualités moyennes et inférieures des open kettle sont en bonne demande pour les raffineries et les prix sont bien maintenus. Les meilleures qualités des open kettle ne sont pas en aussi bonne demande que les autres qualités. Les clarifiés des qualités supérieures, quoique achetés par les raffineurs ne sont pas aussi actives que les autres qualités strictement prime et de choix. Les mélasses sont actives pour les qualités prime et de choix, mais les autres qualités ne sont pas en grande demande. On estime maintenant la récolte à 120,000 à 130,000 boucauts.

Le stock de sucre aux quatre principaux ports des Etats-Unis le 22 décembre était de 20,063 tonnes de moins que l'année dernière, et à la Havane et dans les entrepôts de Matanzas le 16, de 2020 boucauts de moins. Les derniers avis de la Havane du 16 disent qu'il n'y a pas de marché à cet endroit. Les récoltes ont été retardées à cause des pluies et il se passera quelque temps avant qu'il y ait un marché bien fourni.

Reçu aujourd'hui 527 boucauts, 13 barils de sucre et 1345 barils de mélasse.

SUCRE—

Nous cotons:	la livre
Inférieur	4 1/2 @ 5
Low common	5 1/2 @ 5 3/4
Common	5 3/4 @ 6
Good common	6 @ 6 1/4
Fair	6 1/2 @ 6 3/4
Good fair	6 5/8 @ 6 3/4
Fully fair	6 3/4 @ 6 7/8
Prime	7 @ 7 1/8
Strictly prime	— @ 7 1/4
Choice	7 3/8 @ 7 1/2
Seconds	7 1/4 @ 7 3/8
Jaune clarifié	7 3/4 @ 8
Gray Clarified	7 3/4 @ 8 1/4
Off whites	8 @ 8 1/4
Choice whites	8 1/2 @ 8 3/4
Seconds whites	— @ 8 1/2

MELASSE—

Nous cotons:	le gallon
Fancy	— @ —
Choice	55 @ —
Strictly prime	54 @ 55
Good prime	52 @ 53
Prime	49 @ 51
Fair	48 @ 49
Common	36 @ 42
Inférieur	28 @ 32
Centrifugal	18 @ 30

RIZ CLEAN—La demande est bonne et les prix avancent un peu.

Reçu aujourd'hui 153 barils.

Nous cotons:	la livre
Choix No 2	2 5/8 @ 2 7/8
Commun	—
Ordinary	5 1/2 @ 5 3/4
Fair	6 @ 6 1/4
Good	6 1/4 @ 6 1/2
Prime	6 1/2 @ 6 3/4
Choix	6 3/4 @ 6 7/8

RIZ BRUT—La demande est active à des prix élevés. $4 00 à $5 25 le baril de 162 livres

FARINE ET GRUS.

Les prix suivants sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent à 25 à 50c de plus par baril, selon la qualité.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Le marché est calme et sans variation.

Fancy $7 45 à $7 65 le baril, choix $6 85 à 7 12 1/2, family $6 25 à $6 50, treble extra $ 75 à $6 2 1/2.

FARINE DE MAIS—$3 65 à $ 70

AU DEHORS DE LA BOURSE.

CREAM AND PEARL MEAL— $3 80 à — le baril.

GRU—$3 00 à $ 25 le baril pour le choix

GRU FIN—$3 00 le baril pour choix frais.

RYE FLOUR—$6 75 à $7 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

Nos cotes sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 7 1/2c de plus par 100 lbs. et le foin $2 à $3 de plus par tonneau.

MAIS—Le marché est coté à 80 à 81c par boisseau pour le blanc, 77 à — pour le jaune et 76 à — pour le mêlé.

AVOINE—Ferme à — à 57c le boisseau pour le western de choix et 75 à — pour le Texas Red Rust Proof

SON—Le marché est à $1,20 à $1 22 1/2 les 100 lbs.

FOIN—Ferme. Choix à $24 00 à $25 00, strictly prime à $22 00 à $23 00 le tonneau. Les qualités au dessous du strictly choice et du strictly prime sont nominales.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle à la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont lourdes

MESS PORK—$17 50 le baril.

VIANDES SALEES SECHES— Epaules à $6 50

BACON—Epaules 8 1/4c, clear ribbed 10 1/4, clear 10 1/2, long clear 10 1/2.

GRAISSE—En tierçons, refined 11 1/2

JAMBONS—12

AU DEHORS DE LA BOURSE.

Les prix suivants sont pour les petits lots:

MESS PORK—$17 75 le baril.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules à 6 1/2

BACON — Epaules 8 1/4c, clear rib sides 10 1/2, clear sides 10 3/4, long clear 11c la lb.

JAMBONS — Choice new canvassed sugar cured 12 à 13 1/2c selon la qualité, medium 11 1/2 à 12c

BREAKFAST BACON—12 à 12 1/2c la livre.

GRAISSE—Refined en tierçons 11 1/2c, refined en kegs 12 1/4c, refined en baquets 12 1/2c, prime steam ——c en tierçons.

BŒUFS—Choice family mess pork $12 50 à $14 25 le baril, $8 à $ 25 le demi-baril, medium et ordinary mess beef $12 50 à 13, Fulton market [illegible] $ 60 75 par demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime 12 1/4 à 12 3/4c, good 11 3/4 à 12, fair 11 à 11 1/2c, ordinary 9 1/4 à 9 3/4c par lb.

THE—Oolongs commun à fine, 17 à 25c; fin et Formoses 35 à 75c: Imperials, 30 à 75c; Hysons, 30 à 75c

BEURRE—Western creamery, fancy 44 à 46c; Western creamery prime à choice 33 à 37c western dairy prime 30 à 32c, western dairy prime 26 à 27c, Western dairy good 18 à 20, de fair 17 à 18c

FROMAGE—Le choix des Ohio de fabrique 13 à 13 1/2c la livre, Ohio skims 11 à 12c Chicago skims 9 à 10c, de New York 16c, English dairy 17c

SAVON—Laundry—Olive à 5 1/2c la livre German olive 5c, family à 3 3/4 à 4c, palm à 3 1/4c, red castille 7 1/4 à 8 1/2, white 8 1/2 à 9 1/2c.

SEL—Les petits lots se vendent à 87 1/2c pour gros et à $1 12 1/2 pour fin. Turk's Island 80c le boisseau. Sel de table 2 à 7c selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 15 1/2c la livre.

AMIDON—4c

FRUITS ET NOIX.

Les petits lots se vendent aux prix suivants:

FRUITS FRAIS— Pommes good to choice $4 à $4 50 le baril: Poires de la Californie $5 00 la boîte.

DU PAYS—Oranges de la Louisiane $15 le baril, Oranges de la Floride $6 00 à $6 40 la boîte, $12 à 13 le bl. Pistaches rouges 6c la liv. [illegible] de la Virginie 8 1/2c. Pacanes 10 à 15c, selon la qualité. Pêches sèches nominales à 8 à [illegible] Pommes sèches 6 1/2 à — c

ETRANGERS—Citrons Palermo $3 75 la boîte, Messine $3 75, Malaga $2 50. Figues de Naples — la livre, Figues layer 15c la livre. Figues ovales à 15 cents la livre. Raisins layer à $2 85 la boîte; Layers [illegible] $2 25. Figues bananes $1 00 le régime, de $1 50 à $2 50 le régime. Dattes 6 la livre. Currants 7c la liv. Prunes 8, 8 1/2c [illegible] Citrons 18c la livre. Amandes 17 1/2 à 18c. Noix du Brésil 7 1/2c la livr. Filberts à 13c. Noix anglaises 16c, de France 13c. Noix de Cocos à $4 50 le 100 par lots.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS

Graine de coton $14 par tonneau, sur la levée, oil cake, prime $26 00 à $26 50 le ton. Livré à bord; $25 à 26 00 par short ton, ordinaire $27 50 à $28; farine de graine de coton $27 50 la tonne livré à bord; l'huile de coton ferme, choice 40 à 40 1/2c, huile raffinée 44 1/2 à 45 le gallon sur la levée.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

[Nos cotes représentent les prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et 1/2 à 1c en lots.]

POMMES DE TERRE—Le marché est moins fourni et la demande est bonne à $3 40 à $3 75 pour celles de l'ouest et de l'est.

PATATES DOUCES—$2 50

OIGNONS—Western et Eastern $3 00 à 3 25 le baril et en bonne demande

AIL—$5 à 75c le paquet.

CHOUX—Ceux de la Louisiane à 10 à 14, ceux de Chicago $20 00 le 100

CHOUCROUTE—La nouvelle de l'ouest est assez abondante et à $10 à — le baril

HARICOTS—Northern white mediums — à 5 1/4 la livre, white kidney 5 à 6 1/4c, red kidney 4c., 5 1/4 à 6c, western white à 6c, western red kidney 5c. Pois verts 3 1/2c.

VOLAILLES—Grosses volailles de l'ouest $[illegible] la douzaine, poulets $2 00 à —; canards $3 $2 50, oies $3 50 à $3 75, dindes $12 à 14 pour les vieilles et $8 à 9 00 pour les jeunes. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à $3 25, poulets $2 00; canards $2 00 à $2 50; oies $3 50 à $3 75; dindes $6 à $9.

ŒUFS—Ceux de l'ouest 29 à 30c, ceux de la Louisiane $5 à 37 1/2 la douzaine.

SUIF—Campagne — à 7 ville 8 à 8 1/2c la livre.

CIRE D'ABEILLE—20 à 21c la livre.

MIEL—Strained 40 à 75c le gallon.

LAINE—Burry 9 à 12c la livre, Louisiane clear 22 à 33c, clear lake 25 à 26c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 8 1/2 à 8 3/4c, steer et peaux de vaches 80 à 70 livres — à 8 1/2c, kips 14 à 30 livres, — à 8 1/2c, peaux de veau 50 à 75c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted à — à 7c dry flint 13c, dry salted 10c la livre, damaged green hides 2c. off et grub selections le

MOUSSE—Mêlée 2 1/2 à 3c la livre, grise 1 1/2 à 3c, noire 4 à — c

PLUMES—Best plumes d'oies 65 à 75c la liv

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 6c la livre; de vaches — à 3c

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Qualités pour l'exportation, en boucauts—Low lugs à medium 7 à 7 1/2c la liv, good 8c. Low leaf 8 à 8 1/2, medium 9 à 10c, good à fine 10 à 12c. Sélections, rien lui. Cuttings grades, en boucauts, — Lugs 8 à —c, common leaf 9 à —c, medium leaf 12 à —c, good leaf 14 à 15c, sélections, il n'y en a pas. Les types Burley sont cotés à 2 à 6c plus haut que les cutting grades.

TABAC MANUFACTURE—Fine plug 63 à 73c la liv, fine medium 53 à 63c. Bright quarters, common sound, 43 à 50c common 11—black d's en 5's, 24 à 40c. Black sweet, 40 à 55c No. 1, 5's et 10's, dark black sweet 36 à 46 Navy livres, black 40 à 50c, navy 3's black 40 à 50c. Fancy styles, feuille naturelle, 50 à 80c; No 1 livre extra fancy 70 à $1 15

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — c de plus par baril. Pitch à $3 00 le baril, goudron $3 00 à 4,25 le baril. Résine—D $2 05, E $2 05, F $2.15, G $2 20, H $2.25, I $2.50, K $3 00, M $3 50, N $3 75 Essence de térébenthine 52 1/2, jobbing à 2c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—Bagging, 1 1/2 livre, 10c la yarde; 2 livres 10 3/4c; 2 1/4 livres 12c; bailing twine 15 à — c la livre.

COTTON TIES—Selon la patente, $1 50 net le paquet

CHARBON

Détail—Famille 60c le baril, boucaut 15 00, slack coal 40c le baril: anthracite $9 00 la tonne. Bateaux dans la bouée: en gros à 40.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par liv. brute	
do Ire qualité	3 1/2 @ 4
do 2e do	— @ 3
do par tête 3e do	$18 @ 25
Bœufs du Texas, choix, par tête	$35 @ 40
do Ire qualité	22 @ 32
do 2e qualité	18 @ 25
Cochons, Ire qualité, par liv. brute	6 @ 7
do 2e do	— @ 5
do 3e do	— @ —
Moutons, Ire qualité, par tête	3 00 @ [illegible]
do 2e do	2 00 @ 2 50
do 3e do	1 50 @ [illegible]
Vaches laitières, Ire qualité par tête	[illegible]
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	[illegible]
Veaux, Ire qualité, par tête	[illegible]
do 2e do do	5 00 @ 7 00
Veaux d'un an, Ire qualité, par tête	$10 00 @ 11 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	7 00 @ 8 00

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Le tableau de prix qui suit nous est fourni par M. Alford, Boldt & Co, 131 rue Baronne:

Chevaux de choix	$ 75 à $110
Chevaux de trait	110 à 150
Chevaux de monture et de voiture	150 à 300
Mules petits et communs	— à —
Mules pour rivières	125 à 150
Mules, qualité moyenne	150 à 175
Mules pour habitations	175 à 200
Mules de choix pour ville et charrettes	215

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI 28 DECEMBRE 1881.

Bayou Sara....JOHN W. CANNON, à 5 P M
Ouachita City....CORONA, à 5 P M
Washington....FANCHON, à 5 P M
Cincinnati....THOS. SHERLOCK, à 5 P M
St-Louis....CITY OF NEW ORLEANS, à 5 P M
Tensas....TENSAS, à 5 P M
Bas du fleuve....MABEL, à 11 A M
Bas du fleuve....DAISY, à 9 A M

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 27 DECEMBRE 1881

EXPEDIES EN DOUANE.

Barque (norv) Caribou, Shaw, Baltimore
Steamship Chalmette, Reed, New York
Steamship Hudson, Freeman, New York
Sloop (ang) Morgan, Simonton, Belize
(sur lest)

ARRIVES.

Barque (ang) Jessie, Putt, Rio de Janeiro
Goelette Vernal, Huntsman, Utila

BATEAUX A VAPEUR.

Ed. Richardson, Bock, de Delta
R. E. Springer, Hart, de Cincinnati
Jewel, Gillen, de Shreveport
John W Cannon, Libano, du Bayou Sara
Morning Star, Laforest, du Bayou Bœuf
John S Baird, Baird, de Bayou Barataria
City of New Orleans, Carter, de St. Louis
Clara S. Lagrone, du haut du fleuve

EXPORTATIONS

BALTIMORE—par barque Caribou .. 300 boucauts sucre, 1800 barils mélasse

NEW YORK—par steamship Chalmette .. 2645 balles coton, 2738 barils mélasse, 162 boucauts sucre, 100 barils sucre, 260 barils riz, 75 balles mousse, 94 barils huile, 900 barils savon, 916 sacs laine, 1960 peaux sèches, 416 colis peaux, W S, 2450 saumons plomb, 196 colis [illegible]

NEW YORK—par steamship Hudson..1600 balles coton, 3421 barils mélasse, 2130 sacs farine tourteaux, 25 balles mousse, 250 barils riz, 34 barils miel, 310 paquets peaux, 7500 [illegible], 300 caisses [illegible]

IMPORTATIONS.

RIO DE JANEIRO—par barque Jessie..5071 sacs café, Westfeldt Bros

UTILLA—par goelette Vernal...100,000 cocos, 15 barils limons, J P Macheca

LIVINGSTON, PORT CORTEZ & BELIZE—par steamship City of Dallas — Livingston.. 243 sacs café, Schmidt & Ziegler—10 sacs café, A H Motte—747 sacs café, 14 balles salsepareille, 4 barils gomme, 3 caisses m'dises, 29 peaux, Macheca Bros—Puerto Cortez. 2 balles peaux de chevreuil, 23 balles salsepareille, 24 peaux, 1 baril gomme, 1 caisse gomme, 2 balles gomme, Macheca Bros—1 baril cocos, J Benjamin—Belize..1 caisse m'dises, Stern & co—$2111 45 en espèces, Joe Leitch — 900 régimes bananes, 1425 demi régimes bananes, 3385 figues bananes, 17 quarts barils oranges, 116,000 cocos, Macheca Bros

Arrivages de Produits.

DELTA—par steamer Ed Richardson..4796 balles coton, 14,417 sacs graines coton

SHREVEPORT — par steamer Jewel..1175 balles coton, 745 sacs graines coton, 430 sacs tourteaux

CINCINNATI—par steamer R E Springer.. 305 balles coton, 52 barils mélasse et divers

BAYOU SARA—par steamer John W Cannon ..487 balles coton, 1877 sacs graines coton, 2 sacs coton en graine, 166 boucauts sucre, 324 barils mélasse

BAYOU BŒUFF—par steamer Morning Star ..10 boucauts sucre, 60 barils mélasse

BAYOU BARATARIA—par steamer John S Baird...17 boucauts sucre, 75 barils mélasse

ST-LOUIS—par steamer City of New Orleans ..500 balles coton, 417 sacs graines coton, 3,118 barils farine, 89 barils mélasse, 2349 sacs maïs, 1735 barils farine de maïs, 3759 sacs avoine, 25 tierçons lard, 786 balles foin

HAUT DU FLEUVE—par steamer Clara S. 159 boucauts sucre, 288 barils mélasse, 174 sacs riz brut

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY...1763 balles coton, 93 boucauts sucre, 13 barils sucre, 3 kegs sirop, 455 barils mélasse, 4 barils sirop, 56 sacs riz brut

LOUISVILLE & NASHVILLE RAIL ROAD 1449 balles coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS ... 1898 balles coton

JEUDI,

PRIX

Un an [illegible]
Six mois [illegible]
Quatre mois [illegible]
Trois mois [illegible]

Avant de [illegible] a coûté aux d'efforts [illegible] nous avons personnes qu[illegible] se soient premier plan [illegible] ... [illegible]